



Labellisation Lycée des métiers

I - Intégrer la labellisation au pilotage de l'établissement

Fiche I.2 – Piloter le label et mettre en place une démarche d'amélioration continue

A. Préconisations générales pour le pilotage au cours du cycle de labellisation

L'obtention du label correspond à l'entrée dans un cycle de labellisation. Pour entretenir et développer la dynamique collective et d'amélioration continue liée au label, l'établissement doit intégrer à son pilotage global le suivi du label, en lien avec celui du projet d'établissement. Cette démarche conjointe permet de veiller à leur cohérence tout au long du cycle.

Pour y parvenir, il s'agit d'organiser une animation et un suivi régulier des actions, qui donnent lieu à une présentation annuelle aux membres de la communauté éducative des actions menées, du bilan et des perspectives, en cohérence avec les critères et descripteurs du label.

À cet effet, il est recommandé de nommer un référent Lycée des métiers chargé de coordonner la démarche et son animation, sous l'autorité du chef d'établissement et en lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

Cette animation doit permettre d'impliquer l'ensemble des membres de l'équipe éducative de l'établissement, notamment au sein du conseil d'administration et du conseil pédagogique.

La [circulaire du 1er juillet 2024](#) relative à la simplification du processus et des instruments de pilotage des EPLE affirme l'importance centrale du rapport annuel relatif au fonctionnement pédagogique de l'établissement et à ses conditions matérielles de fonctionnement, outil de suivi annuel du contrat d'objectifs et du projet d'établissement. La circulaire précise que ce rapport « rend compte notamment de la mise en œuvre du contrat d'objectifs, du projet d'établissement et des expérimentations menées par l'établissement ». Intégrer le suivi de la labellisation Lycée des métiers à ce rapport s'inscrit dans la même logique de garantie de la cohérence stratégique et de simplification du pilotage.

Un exemple de tableau de bord facilitant l'intégration du suivi de la labellisation à celui du projet d'établissement est proposé dans la fiche I.4 « Des outils au service du pilotage ».

B. Préconisations pour les établissements engagés dans plusieurs démarches

De nombreux établissements sont engagés dans plusieurs démarches de labellisation portées par le ministère en charge de l'Éducation nationale ou par d'autres institutions locales ou internationales, et appartiennent à des réseaux labellisés : Euroscol, E3D, égalité filles-garçons, classes et Lycées engagés, Édusanté, Eduform, Campus des métiers et des qualifications...

Comme la labellisation Lycée des métiers, ces démarches favorisent la structuration et le pilotage de divers volets d'actions de l'établissement dans une perspective d'amélioration continue. Elles apportent une reconnaissance de la dynamique engagée et favorisent la valorisation interne et externe de l'établissement, de ses actions, de ses élèves et apprentis.

Lorsqu'un établissement est porteur de plusieurs labels, l'articulation voire l'intégration des procédures de labellisation et du suivi des labels sont donc fortement recommandés. Il est conseillé de croiser les indicateurs et d'utiliser des outils de suivi communs pour les différentes démarches.

Un groupe de travail et de coordination des labels et de l'amélioration continue peut utilement être initié à l'échelle de l'établissement, en complément de la mobilisation du conseil pédagogique.

L'annexe 2 aux fiches Lycée des métiers est un outil Qualéduc destiné à faciliter la mise en place d'une démarche d'amélioration continue globale au sein d'un établissement labellisé (pour plus d'informations sur la méthodologie Qualéduc, voir la fiche I.4 « Des outils au service du pilotage » et la [page Éduscol](#) dédiée à la démarche).

Pour mettre en place ce suivi global des labels, l'établissement peut également demander l'appui des services académiques, et en particulier des référents académiques ou de région académique Lycée des métiers et Qualéduc.

C. S'appuyer sur la labellisation et le pilotage par l'amélioration continue pour faciliter le changement : la labellisation, un levier pour la mise en œuvre de la réforme du lycée professionnel

Pour un établissement labellisé, le cahier des charges du label Lycée des métiers peut être vu comme un canevas pour structurer son action et adapter ses objectifs et pratiques aux évolutions des politiques nationales et académiques. L'appropriation de nouvelles mesures est ainsi facilitée par la dynamique d'amélioration continue.

Par exemple, le critère 3 « un label au service de l'organisation pédagogique et des formations, pour des parcours réussis vers la poursuite d'études et l'insertion » est en lien avec plusieurs mesures de la réforme du lycée professionnel de 2023 :

- choix d'options ;
- parcours différenciés de la classe de terminale en baccalauréat professionnel ;
- mesures de sécurisation des parcours (« Tous droits ouverts », « Ambition emploi ») ;
- ouverture de formations en bac +1 ;
- développement des colorations.

Grâce à la pratique courante de l'autodiagnostic partagé, travailler dans une dynamique d'amélioration continue régulière et collective facilite cette intégration. L'accompagnement au changement des personnels est facilité car il s'appuie sur une méthodologie déjà partagée dans le cadre habituel du pilotage de l'établissement labellisé.

Correspondance entre les critères du cahier des charges national Lycée des métiers et des mesures de la réforme du lycée professionnel

Critères du cahier des charges national	Mesures de la réforme du lycée professionnel
1. Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation	7. Adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes 8. Ouverture de places de spécialisation Bac + 1 9. Bureau des entreprises
2. L'accueil de publics de statuts différents	5. nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée (Ambition emploi, Tous droits ouverts) 7. Adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes 9. Bureau des entreprises 10. PACTE LP
3. Des réponses pédagogiques et des parcours de formation adaptés	2. Enseignement des savoirs fondamentaux en classes réduites 3. Choix d'options 4. Parcours différencié en classe de terminale Bac Pro 5. nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée (TDO, Ambition emploi, parcours de consolidation en BTS) 6. Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs, développement du mentorat 9. bureau des entreprises 10. PACTE LP
4. Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité ainsi que les établissements partenaires agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion	5. nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée (TDO, Ambition emploi, parcours de consolidation en BTS) 6. Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs, développement du mentorat 7. Adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes 9. bureau des entreprises
5. L'organisation d'actions culturelles	3. Choix d'options 10. PACTE LP
6. La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale	3. Choix d'options 10. PACTE LP
7. La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale	1. Gratification PFMP 4. Parcours différencié en classe de terminale Bac Pro 5. nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée (TDO, Ambition emploi, parcours de consolidation en BTS)
8. Une politique active de communication	9. bureau des entreprises

Des outils destinés à faciliter l'intégration des démarches et des réformes sont présentés dans la fiche I.4 « Des outils au service du pilotage ».

D. Mettre en place une dynamique collective d'amélioration continue

Anna-Maria Redondo, proviseure dans l'académie de Lyon, témoigne de la dynamique collective engagée à l'occasion du renouvellement du label Lycée des métiers du Lycée professionnel Benoît Charvet de Saint-Étienne (42).

Le Lycée des métiers Benoît Charvet, lycée du centre-ville de Saint-Étienne dans l'académie de Lyon, accueille 620 élèves et apprenants sur 15 formations, 7 bac pro, 4 CAP, 1 3^e prépa-métiers, 1 DE d'aide-soignant, 2 MC, autour de 3 pôles – tertiaire, sport, services et soins à la personne.

« Sur des filières aux exigences et attendus aussi disparates, notre problématique a été de créer du lien et de la cohérence – dans une logique systémique du « Vers quoi voulons-nous aller pour la réussite de nos élèves ? » – autour de thématiques partagées d'Excellence, d'Ambition et de Bien-être au travers de la démarche qualité du label Lycée des métiers dans l'objectif d'une amélioration continue et meilleure réussite de nos jeunes. Pour ma part, il m'importait de responsabiliser les personnels et de jouer à plein l'autonomie de nos EPLE, pour construire ensemble le cap à donner au lycée, impulser l'esprit d'équipe, construire la force du collectif.

Il y a 6 ans, quand je suis arrivée au lycée Benoît Charvet, j'avais besoin de comprendre comment fonctionnait cet établissement complexe et j'ai saisi l'impératif de renouvellement du label Lycée des métiers comme une superbe opportunité pour appréhender l'ensemble du lycée de façon systémique, afin de donner un cap à toute la communauté éducative et d'entrer dans une démarche d'amélioration continue claire et explicite.

Très rapidement, l'excellence s'est imposée à nous tous du fait des 8 critères exigeants du label qualité tout comme la transformation de la voie professionnelle, ainsi que l'ambition à redonner à nos jeunes, et enfin mettre au cœur du système le bien-être nécessaire à la réussite de tous.

Année après année, nous avons agi sur quelques rouages pour que le tout fonctionne beaucoup mieux et de façon globale. J'aime expliquer que l'approche systémique, c'est voir l'ensemble et agir sur les interactions comme sur les rouages d'une horloge : les rouages, cet ensemble d'engrenages transmettant le couple moteur et le mouvement vers les autres éléments du système pour nous donner l'heure.

Ainsi, nous avons démarré et mis en place toute une politique de développement durable pour sensibiliser nos élèves à leur environnement et plus simplement au respect. Notre IPS est très bas – à 78 – et nos élèves sont éloignés de ces problématiques mais que nous avons la chance d'être implantés depuis 1955 sur l'une des 7 collines de Saint-Étienne avec une histoire patrimoniale riche et unique : nous avons un Château du XIX^e siècle avec son pavillon et une villa art déco des années 20 sur un parc arboré et protégé de presque 2 ha. Ce site remarquable, dont l'histoire était méconnue de tous, a été une belle occasion culturelle et historique saisie dans le cadre de plusieurs chefs-d'œuvre : ainsi nous avons réuni des CAP JP, des BAC pro Accueil pour travailler sur « le patrimoine bâti et naturel » et ouvrir nos portes aux Journées européennes du Patrimoine, en ayant pour guides nos élèves, félicités par le public accueilli car ils ont été remarquables.

C'est un exemple parmi tant d'autres, pour vous expliquer comment de façon très naturelle et évidente on engage toute une communauté éducative sur une voie d'excellence, d'engagement, d'ambition et d'amélioration continue.

Un autre exemple sur le bien-être : à mon arrivée, le GPDS fonctionnait bien ainsi qu'un dispositif SAS (Suivi Accompagnement Soutien) piloté par un professeur de maths-sciences, référent décrochage

scolaire. Sur une période de 5 semaines, des professeurs volontaires prennent de 2 à 4 élèves pour travailler soit sur des difficultés dues à un manque de codes sociaux et scolaires, soit sur « apprendre à apprendre ». En 6 ans, nous avons toujours eu une douzaine de professeurs volontaires et impliqués et nous sommes passés de la prise en charge d'environ 120 élèves par an à 220. À ces 2 dispositifs, j'ai ajouté la nécessité d'un cadre clair et d'un véritable accueil des nouveaux entrants au lycée : c'est ainsi qu'est née la semaine d'intégration, au travers de laquelle nous travaillons sur les compétences psychosociales des élèves. Il y a un groupe de 12 personnels multi-catégoriels formés sur la médiation par les pairs, l'écoute active et la CNV. Leur rôle, sur cette semaine d'intégration, est de travailler sur les émotions, la communication et un début de CNV pour que l'on parle tous, le même langage, aussi apaisé que possible. Nous proposons aussi de nombreuses activités sportives ainsi qu'un escape-Game sur les VALREP et la laïcité entre autres.

Aujourd'hui, le bien-être au lycée c'est :

Un accueil et un cadre clair, le SAS, le GPDS, le PAFI TDO (que nous pratiquions bien avant son apparition grâce au référent DS), des suivis individualisés, des ateliers philosophiques CPS, un cadre de vie agréable, les cours et les projets, une vie scolaire apaisée, « Être lycéen à Charvet », l'écoute active, la CNV, des instances qui vivent et débattent et des cérémonies de remise de diplômes festives pour savoir se quitter et se dire au revoir, comme il se doit.

Pour finir, cette année, grâce au séminaire du label Lycée des métiers, dans ce même lieu, j'ai trouvé le partenaire que je cherchais depuis des années : le Campus des métiers et des qualifications du thermalisme, du bien-être et de la pleine santé, pour répondre au casse-tête de nos formations disparates allant du tertiaire, aux soins, aux JP, aux coiffeuses, aux esthéticiennes, jusqu'au sport... Nous avons trouvé le Campus des métiers et des qualifications nous permettant de faire les ponts entre nos différentes filières et nous sommes aujourd'hui fiers d'être partenaires. Notre objectif est de créer 2 (MC) CS certificats de spécialisation qui n'existent pas et qui répondent à des besoins professionnels :

Ces perspectives très encourageantes nous ont permis de travailler et de proposer une évolution de notre carte des formations naturelle et évidente malgré des fermetures proposées.

Pour conclure, je dirai qu'en m'appuyant sur des éléments intéressants de l'existant et de façon systémique, j'ai engagé toute une communauté éducative vers un projet ambitieux, mais réaliste, vers un réel progrès humain.

L'intérêt général me semble essentiel, il a été répété, martelé, et nous avons mis beaucoup de passion pour faire évoluer le lycée et engager nos jeunes, sur le chemin de la réussite, mais pas seulement scolaire, une réussite qui les fait et fera " grandir en humanité ". »

Témoignage apporté dans le cadre du séminaire du Plan national de formation consacré à la réforme du lycée professionnel.

Paris, 30 mai 2024

Voir également

- Fiche I.1 : préparer la labellisation
- Fiche I.3 : Quels liens avec l'évaluation des établissements et avec les autres labels de l'Éducation nationale ?
- Fiche I.4 : des outils au service du pilotage
- Annexe 2 : fiche Qualéduc « Amélioration continue »